

Monsieur le Président, Excellences, chers collègues,

J'aimerais remercier les intervenants pour leurs exposés, ainsi que le Ministre Trujillo pour sa présence.

Je souhaite souligner quatre points: (1) un appel à la réconciliation et au renforcement de la confiance ; (2) la nécessité de renforcer le rôle des femmes et la protection des enfants; (3) la lutte contre la violence vis-à-vis des défenseurs des droits humains et des dirigeants sociaux; et (4) l'importance de l'autonomie et l'indépendance de la Juridiction Spéciale pour la Paix.

1. Premièrement, la Belgique se félicite de **l'engagement renouvelé par le Gouvernement colombien en faveur du processus de paix**. Ce processus constitue en effet une occasion unique de rompre les cycles de violence, de rencontrer les droits des victimes et de mettre en œuvre une dynamique de transformation. De nombreux indicateurs témoignent de progrès conséquents et le pays peut être légitimement fier de ses réalisations. La finalisation des plans de développement territorial est une étape importante. Le processus de paix mis en place en Colombie constitue, sans exagération aucune, une véritable source d'inspiration pour le monde entier.

Dans ce contexte, il est préoccupant de constater, ces derniers mois, un accroissement de la **polarisation** et des **tensions**. Certaines mesures pourraient atténuer ces tensions : je pense en particulier à l'accélération du processus de réintégration socio-économique, la promotion d'un meilleur accès à la terre et des éclaircissements sur l'avenir des zones de concentration, avec la pleine participation des FARC aux fora propres créés dans le cadre de l'accord.

2. Deuxièmement, la Belgique souhaiterait attirer l'attention sur le **rôle des femmes**. Les aspects de genre inclus dans l'Accord de Paix figurent parmi les meilleures pratiques mondiales. La Belgique appelle à la **mise en œuvre** des actions de la stratégie nationale de réintégration liées au genre et à la mise en place rapide de la commission intersectorielle pour la sécurité des femmes dirigeantes et défenseuses des droits humains.

Une attention particulière doit aussi être portée à la protection des **droits de l'enfant** et à la lutte contre les violations dont ils font l'objet, telles que leur recrutement et leur utilisation par des groupes armés non étatiques.

3. Mon troisième point concerne la **violence persistante envers les défenseurs des droits humains et les dirigeants sociaux** en dehors des périmètres de sécurité. Nous encourageons vivement les autorités colombiennes à affirmer **la présence de l'État** sur l'ensemble de son territoire, y compris par le biais de programmes sociaux. Ces mesures contribueront également à faire face à la problématique de la violence envers d'anciens combattants des FARC.

Les informations faisant état d'une augmentation des déplacements forcés sont en outre très préoccupantes et nous faisons donc écho à l'appel lancé par le HCDH dans son dernier rapport concernant le respect des droits humains et du droit international humanitaire par toutes les parties.

4. Le dernier point, concerne la **justice transitionnelle**, pierre angulaire de l'Accord de Paix. Pour que celle-ci soit mise en œuvre de manière optimale, la Juridiction Spéciale pour la Paix (JSP) doit pouvoir fonctionner en toute autonomie et indépendance. La Belgique fait donc écho à l'appel du secrétaire général et nous exhortons toutes les parties concernées à prendre des mesures en vue de **l'adoption rapide de la loi statutaire** de cette Juridiction, conformément à l'accord de paix. Cela est important non seulement pour l'autorité légale et la crédibilité de la JSP, mais également pour assurer la sécurité juridique des membres des FARC et des officiers militaires qui se sont déjà présentés ou qui envisageraient de faire appel aux services de la JSP.

Monsieur le Président,

La Belgique s'inquiète de la **situation au Venezuela** et comprend que cette crise a des conséquences graves en Colombie. Nous saluons la solidarité dont les Colombiens font preuve à l'égard des nombreux réfugiés et migrants arrivés.

2019 est une **année cruciale** pour la consolidation de la paix en Colombie. Nous sommes fermement convaincus que la mise en œuvre intégrale de l'Accord de Paix permettra à la société colombienne de réaliser ses objectifs de manière inclusive et durable.

Je vous remercie.